



PROTOCOLE de REOUVERTURE CHAVIGNY pour le 18 mai 2020

DES ECOLES MATERNELLE, ELEMENTAIRES et du PERISCOLAIRE de CHAVIGNY

*Document rédigé en concertation entre les équipes de Direction et les enseignantes
les équipes du périscolaire de la MJC des Castors, et la mairie*

Le 13 mai 2020

**Département de MEURTHE ET MOSELLE
Commune de CHAVIGNY 54230**

CONTEXTE

L'école de CHAVIGNY (élémentaire et maternelle) accueille pour l'année 2019-2020 des élèves répartis comme suit :

Ecole maternelle : effectif total de 51 enfants

Mme Dornier : 25 élèves : 17 petites sections et 8 moyennes sections.

Mme Trotot : 26 élèves : 12 moyennes sections et 14 grandes sections.

Ecole élémentaire : effectif total de 95 enfants

Mme Rondags : 22 CP.

Mme Vuidard : 20 CE1.

Mme Decamps : 18 CE2.

Mme Raoult : 5 CE2 et 12 CM1.

M. Antalik et M. Michel (les lundis) : 5 CM1 et 13 CM2.

Les Directions d'école ont mené une enquête pour préciser les publics présents à la réouverture des écoles et du périscolaire

L'ensemble des enseignants en poste des écoles maternelles et élémentaires seront présent à la réouverture du 18 mai.

Les élèves de maternelles (grande section, et petites et moyennes sections uniquement pour les enfants des soignants et des enseignants) ainsi que ceux de l'élémentaire peuvent être accueillis :

Il a été validé par l'académie un maximum de 10 élèves par classe. Actuellement, l'effectif des enfants revenant en classe permet d'accueillir tous les enfants tous les jours, excepté pour la classe de CP où les cours se dérouleront en alternance (modalités données par l'enseignante).

L'accueil périscolaire du matin, de cantine le midi et du soir seront également assurés. Compte-tenu des contraintes sanitaires et d'encadrement, la capacité d'accueil des de :

- 20 enfants lors des temps périscolaires des matins et soirs.
- 40 enfants lors du temps de cantine.

Il n'y aura plus d'accueil les mercredis. Seuls les enfants des soignants et des enseignants seront accueillis de 8h00 à 18h00.

Il est rappelé que, l'école étant obligatoire, le retour à l'école ne se fait pas à la carte pour tous les enfants, y compris ceux des soignants et enseignants ; la présence des enfants, même en maternelle, est obligatoire sur tout le temps scolaire.

LE FONCTIONNEMENT A L'ÉCOLE MATERNELLE

Tenue vestimentaire : A privilégier des chaussures sans lacets

HORAIRES SCOLAIRES

Les élèves gardent les mêmes horaires scolaires que d'habitude, à savoir, pour les élèves de maternelle :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI :

Matin : 8h30-12h

Après-midi : 14h-16h30.

GESTION DE L'OUVERTURE ET DE LA FERMETURE DES PORTES

Les élèves entrent dans l'enceinte de l'école par la grille habituelle située rue du Châtel.

Les horaires de la porte sont gérés par les enseignants et permettent de laisser, sur les temps d'accueil, le portail ouvert sur des plages importantes de 8h20 à 8h50, de 13h50 à 14h10.

GESTION DES FLUX POUR LES ELEVES

Le bâtiment de maternelle est indépendant des bâtiments de l'élémentaire (zone d'enseignement, de récréation, sanitaires et circulation).

Les élèves entrent seuls dans l'enceinte de l'école par la grille habituelle située rue du Châtel. Parents et enfants doivent respecter le sens de circulation indiqué, et le marquage au sol (effectué par les services techniques de la mairie) précisant les distanciations d'1,50 mètres qui permet aux accompagnateurs et aux enfants d'attendre leur tour devant la grille de l'école maternelle.

Le matin et lors du retour en classe après la pause méridienne, l'accueil se déroule de la façon suivante :

+ Les élèves de Mme Dornier se dirigent directement vers l'entrée de l'école maternelle ; celle-ci se tiendra sur le seuil pour les accueillir.

+ Les élèves de Mme Colombo, remplaçante de Mme Trotot actuellement en congés maternité, se rendront sous le préau, sous lequel l'enseignante accueillera les enfants.

Pour les sorties de 12h et de 16h30, les enfants se réuniront avec leur enseignante sous le préau, en préservant la distanciation, et seront remis à leurs parents à tour de rôle.

Un marquage au sol (effectué par les services techniques de la mairie) précisant les distanciations d'1,50 mètres permet aux accompagnateurs et aux enfants d'attendre leur tour devant la grille de l'école maternelle.

Les enseignants et les élus municipaux souhaitent rappeler aux parents l'importance de respecter les geste barrières ; de ce fait, merci aux parents de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école et de respecter la distanciation durant les moments d'attente.

Les enfants cheminent à l'intérieur de l'école avec distanciation, sous la surveillance d'un adulte encadrant.

Pour la classe de Mme Dornier, à leur arrivée à l'école, les enfants se déchaussent à l'entrée et enfilent leurs chaussons. Ensuite, ils vont s'asseoir à leur place, celle-ci est matérialisée par une chaise individuelle marquée à leur nom ; les emplacements respectent la distanciation ; ils enlèvent leur manteau et l'accroche à leur crochet. Ils passent

aux toilettes, et se lavent les mains à l'eau et au savon, avant de revenir s'asseoir sur leur chaise pour attendre la fin de l'accueil.

Mêmes consignes pour les élèves de la classe de Mme Colombo lorsqu'ils remonteront accompagnée de leur enseignante, du préau à l'école, une fois les élèves de Mme Dornier entrés dans leur classe.

ORGANISATION DES BATIMENTS SCOLAIRES MATERNELLE

Un robinet d'eau sur deux est condamné dans les toilettes pour respecter les règles de distanciation.

Un urinoir sur deux, et un WC sur deux sont condamnés dans les toilettes pour respecter les règles de distanciation.

Les espaces de jeux extérieurs sont condamnés.

Ces aménagements sont effectués par les services techniques de la mairie.

EN CLASSE

Le mobilier est disposé afin de respecter la distanciation physique d'1 mètre au moins.

Des mouvements de mobilier sont nécessaires afin d'aménager les classes (pour les tables des élèves et le bureau de l'enseignante)

Pour limiter les contacts, les portes des salles de classe seront maintenues ouvertes.

Les élèves n'échangeront pas d'objets personnels.

Tous les jeux pouvant être manipulés à plusieurs ne seront pas utilisables (poupées, dinettes, jeux de construction...)

LE MATERIEL SCOLAIRE LORSQUE LES ENFANTS ARRIVENT A L'ECOLE

Dans la salle de classe, la table, la chaise et le petit matériel (pot de crayons, ...) seront individualisés. Un emplacement nominatif sera attribué à chaque enfant. Celui-ci restera le même jusqu'à la fin des mesures sanitaires.

LA RECREATION

Avant d'aller en récréation, les élèves se rendent aux toilettes et appliquent les règles d'hygiène (se laver les mains avant et après). Puis, sont en récréation avec leur classe en respectant les gestes barrière et les distanciations.

Ils se lavent à nouveau les mains avant de rentrer en classe.

La structure de jeux extérieure est condamnée.

POUR LES PRATIQUES SPORTIVES

Les jeux de contacts et de ballons seront proscrits. Le matériel sportif utilisé et susceptible d'être en contact avec tous les élèves, sera désinfecté régulièrement par des produits adaptés.

Les pratiques individuelles seront privilégiées afin de respecter les distanciations physiques.

POUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES

Le matériel (peinture, pinceau ...) est individualisé et désinfecté après usage. Le prêt de matériel collectif est proscrit.

Les jeux tels que mimes, devinettes, supports audiovisuels... seront privilégiés car ils ne requièrent pas des surfaces communes et le passage entre les mains .

Seule l'enseignante manipulera les livres ; pour un prêt individualisé, le livre sera laissé au repos 5 jours après restitution.

LE FONCTIONNEMENT A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2

HORAIRES SCOLAIRES

Les élèves gardent les mêmes horaires scolaires que d'habitude, à savoir, pour les élèves de l'école élémentaire :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI :

Matin : 8h30-12h

Après-midi : 14h-16h30.

GESTION DE L'OUVERTURE ET LA FERMETURE

Les élèves entrent **seuls** dans l'enceinte de l'école, de la façon suivante :

+ Les classes de Mmes Rondags et Vuidard entrent par la grille habituelle située rue du Châtel, côté maternelle. Une enseignante se tiendra au portail.

+ Les classes de Mmes Decamps et Raoult, et de M. Antalik et Michel entrent dans l'enceinte de l'école par le portail côté place de l'église. Un enseignant se tiendra à la grille.

Les horaires de la porte sont gérés par les enseignants et permettent de laisser, sur les temps d'accueil, le portail ouvert sur des plages importantes de 8h20 à 8h45, de 13h50 à 14h10.

GESTION DES FLUX POUR LES ELEVES

Le bâtiment d'élémentaire est indépendant du bâtiment de la maternelle (zone d'enseignement, de récréation, sanitaires et circulation).

Les élèves entrent comme suit dans l'enceinte de l'école :

+ **Les classes de CP et CE1** (Mmes Rondags et Vuidard) entrent par portail côté maternelle comme précisé précédemment ; L'enseignante présente (alternance un jour sur deux) à la grille vaporise une solution hydro-alcoolique sur les mains des élèves avant leur entrée dans l'enceinte de l'école. Ensuite, les élèves dont la maîtresse se tient au portail reste dans la cours en veillant à respecter les gestes barrière et la distanciation, les élèves de l'autre classe rejoignent leur salle de classe.

+ **La classe de CM1/CM2 de M. Antalik et Michel (les lundis)** entrent par le portail côté église ; l'enseignant présent à la grille vaporise une solution hydro-alcoolique sur les mains des élèves avant leur entrée dans l'enceinte de l'école. Ensuite, les élèves restent dans la cours où se trouvera leur enseignant.

+ **Les classes de CE2 et CM1** (Mmes Decamps et Raoult) entrent par le portail côté église ; l'enseignant présent à la grille vaporise une solution hydro-alcoolique sur les mains des élèves avant leur entrée dans l'enceinte de l'école. Ensuite, les élèves dont la maîtresse se tient au portail reste dans la cours en veillant à respecter les gestes barrière et la distanciation, les élèves de l'autre classe rejoignent leur salle de classe. **Attention** deux trajets de déplacement différents, la classe de Mme Decamps entre par le côté du périscolaire, et la classe de Mme Raoult entre par le côté du préau.

Avant d'entrer dans leur salle de classe, tous les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains à l'eau et au savon. Puis, ils entreront dans la classe avec leur cartable et leur manteau qu'ils déposeront sur leur chaise ; les enfants ne se déchaussent pas. Les élèves auront une place individualisée et devront s'y tenir ; les déplacements dans la classe seront extrêmement limités, essentiellement aux entrées et sorties.

Des marquages au sol ont été réalisés sous les deux préaux, et le long du bâtiment des classes de CE2 et CM1 (effectué par les services techniques de la mairie). Ces différents marquages aideront les élèves à respecter la distanciation.

Un marquage au sol (effectué par les services techniques de la mairie) précisant les distanciations d'1,50 mètres permet aux accompagnateurs et aux enfants d'attendre leur tour devant la grille de l'école élémentaire.

Les enseignants et les élus municipaux souhaitent rappeler aux parents l'importance de respecter les gestes barrières ; de ce fait, merci aux parents de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école et de respecter la distanciation durant les moments d'attente. Si votre enfant vient seul à l'école, ils vous seraient également reconnaissants de sensibiliser votre enfant aux gestes barrières et à la distanciation, en plus de tout ce qui sera mis en œuvre par les enseignants.

ORGANISATION DES BATIMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRE

Dans les différents sanitaires, chaque classe disposera d'un ou deux toilettes attribuées ; une affichette sur la porte précisera le niveau de la classe. Cependant, les élèves ne se rendront aux toilettes qu'un par un.

Un robinet d'eau sur deux est condamné dans les toilettes pour respecter les règles de distanciation.

Des distributeurs d'essuie-mains jetables ~~sera~~ seront installés dans les sanitaires.

Ces aménagements sont effectués par les services techniques de la mairie.

EN CLASSE

Le mobilier est disposé afin de respecter la distanciation physique d'1 mètre au moins.

Des mouvements de mobilier sont nécessaires afin d'aménager les classes (pour les tables des élèves et le bureau de l'enseignante)

Pour limiter les contacts, les portes des salles de classe seront maintenues ouvertes.

Les armoires ou bibliothèques ne seront pas accessibles en groupe

Les élèves n'échangeront pas d'objets personnels.

LE MATERIEL SCOLAIRE LORSQUE LES ENFANTS ARRIVENT A L'ECOLE

Les élèves viendront avec le strict minimum pour travailler, suivant **une liste définie par l'enseignant**. Chaque élève manipulera en classe uniquement son matériel et n'échangera pas son matériel avec ses camarades.

LA RECREATION

Avant d'aller en récréation, les élèves se rendent aux toilettes et appliquent les règles d'hygiène (se laver les mains avant et après). Puis, ils vont en récréation avec leur classe en respectant les gestes barrière et les distanciations.

Ils se lavent à nouveau les mains en rentrant de récréation avant de cheminer en classe.

POUR LES PRATIQUES SPORTIVES

Les élèves auront des tenues adaptées à la pratique du sport dès leur arrivée à l'école. Merci de privilégier des chaussures sans lacets

Les jeux de contacts et de ballons seront proscrits. Le matériel sportif utilisé et susceptible d'être en contact avec tous les élèves, sera désinfecté régulièrement par des produits adaptés.

Les pratiques individuelles seront privilégiées afin de respecter les distanciations physiques.

POUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES

Le matériel (peinture, pinceau ...) est individualisé et désinfecté après usage. Le prêt de matériel collectif est proscrit.

Les jeux tels que mimes, devinettes, supports audiovisuels... seront privilégiés car ne requérant pas des surfaces communes et le passage entre les mains .

L'utilisation de la bibliothèque sera stricte, livre individuel laissé au repos 5 jours après restitution.

L'HYGIENE

LE LAVAGE DES MAINS A L'ECOLE

Dès l'arrivée à l'**école maternelle**, les enfants se lavent les mains à l'eau et au savon.

Dès l'arrivée à l'**école élémentaire**, une solution hydro-alcoolique est pulvérisée par les enseignants sur les mains des enfants avant leur entrée dans les bâtiments de l'école. Une fois dans les bâtiments de l'école, un lavage avec eau et savon est demandé aux enfants avant d'entrer en classe.

Par ailleurs, les enfants seront amenés à se laver les mains :

- Avant et après le passage aux toilettes avant la récréation
- Après la récréation, ils se laveront les mains au savon avant d'entrer en classe
- Avant et après le passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Dès lors qu'ils manipulent des objets possiblement contaminés
- Avant de sortir de l'école

LA VENTILATION DES CLASSES

Les salles de classe et bâtiments scolaires seront **aérés 10 mn** avant l'arrivée des enfants. Aération effectuée par l'enseignant présent.

A chaque récréation, les bâtiments seront aérés également par les enseignants en place.

Pendant la pause méridienne, les bâtiments seront aérés (effectués par les enseignants en place).

Après la classe le soir, les locaux seront aérés pendant le nettoyage des locaux par le personnel communal

LE PORT DU MASQUE

Les encadrants porteront un masque ou un matériel de protection individuel en présence des élèves et du reste du personnel si les distanciations ne sont pas possibles.

Les élèves de l'école maternelle ne porteront pas de masques. Un équipement adapté de type « visièrè » leur sera proposé par la mairie dès réception.

Les élèves de l'élémentaire pourront être équipés d'un masque s'ils sont capables de le porter dans des conditions satisfaisantes.

✓ Les parents devront fournir des masques à leurs enfants s'il le juge nécessaire.

✓ Une livraison de masques devrait être fournie à la commune de CHAVIGNY en lien avec le département de Meurthe et Moselle avant le 18 mai 2020

NETTOYAGE DES BATIMENTS

Nettoyage régulier après la reprise des élèves

- Nettoyage à l'aide d'un détergent usuel, rinçage. Insister sur les points et zones de contact fréquents.
- Désinfection avec virucide et conforme à la norme EN 14476.
- Une désinfection avec rinçage pourra être effectué également avec de l'eau de javel avec un dosage adapté aux circonstances de la désinfection

Fréquence

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises se fera au moins une fois par jour pour les espaces utilisés et de passage.

Les zones fréquemment touchées seront nettoyées deux fois par jour par désinfection directe.

Les sanitaires seront nettoyés pendant la pause méridienne et le soir après l'école.

Les poignées de porte et de fenêtre, les interrupteurs, télécommandes, claviers, souris également.

Autres actions de nettoyage

Poubelles vidées tous les jours (comme d'habitude)

L'approvisionnement des toilettes en savon liquide, essuie-main jetable et en papier est permanent.

PRODUITS FOURNIS PAR LA MAIRIE aux ENSEIGNANTS, au PERSONNEL PERISCOLAIRE et ATSEM

- Savon
- Essuie main jetable
- Papier toilette
- Solution hydroalcoolique en flacon pousseur et vaporisateur
- Masques
- Gants (si besoin) et pour les repas et ménage.
- Blouses jetables pour la préparation en cuisine et le ménage
- un kit de nettoyage virucide par enseignant
- un rouleau de film étirable pour chaque classe de l'élémentaire.

LE FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE

HORAIRES PERISCOLAIRE

Les horaires du périscolaire sur les temps scolaires restent inchangés, à savoir :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI :
Matin : 7h30-08h30
Midi : 12h00-14h00
Soir : 16h30-18h30.

Le temps d'accueil du mercredi est uniquement proposé aux enfants de soignants. Les horaires seront 8h00-18h00.

Le personnel du périscolaire porte un masque ou une visière en présence des élèves si les distanciations ne sont pas possibles notamment lors du temps de cantine.

CAPACITE D'ACCUEIL

La moitié du personnel de la MJC des Castors ne peut réintégrer les effectifs de l'équipe pour raison médicale.

C'est pourquoi afin de respecter les règles d'encadrement des enfants et les contraintes sanitaires et l'embauche d'un renfort supplémentaire, la MJC des Castors est contrainte de limiter le nombre d'enfants acceptés à :

- 20 enfants lors des temps périscolaires des matins et soirs
- 40 enfants lors du temps de cantine

Par ailleurs, la MJC des Castors se réserve le droit de ne plus accepter un enfant si celui-ci ne respecte pas le protocole mis en place et que son comportement met en danger les autres enfants ainsi que le personnel de la MJC des Castors.

LE MATIN

L'accueil a lieu à la salle Chardin. Les 2 animateurs seront équipés de masques et visières qu'ils devront conserver toute la durée de leur présence sur site.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'espace. Les parents devront se signaler à l'interphone présent à droite des portes vitrées. Ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de la salle Chardin. Ils attendront à distance en extérieur en respectant le tracé de distanciation.

Un animateur viendra accueillir l'enfant à la porte. Il désinfectera l'interphone à chaque entrée d'enfant.

Une prise de température aura lieu.

En cas de symptômes ou de fièvre (au-delà de 37,8°C), l'enfant ne sera pas accepté au périscolaire.

L'enfant déposera ses affaires dans l'espace qui lui est réservé et se lavera les mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique (sous surveillance de l'animateur d'accueil).

Un jeu sans contact lui sera proposé avec les règles de distanciation adéquate. Deux espaces seront alors réservés aux enfants qui seront répartis en deux groupes de maximum 10 enfants : un groupe occupera l'estrade, l'autre le hall, ceci afin de respecter la distanciation nécessaire

Les enfants se lavent les mains au savon, un par un, avant de quitter le péricolaire.

Les enfants sont ensuite réunis sur la zone de distanciation marquée au sol et conduits par les animateurs du péricolaire à l'école.

Si le péricolaire a reçu des enfants le matin, les animateurs présents devront nettoyer les zones touchées (lavabo, poignées de portes...) et procéder à un nettoyage des sanitaires s'ils ont été utilisés. Ils aéreront pendant ce temps les locaux.

LE MIDI

La restauration a lieu dans la salle Chardin.

Le personnel de la MJC des Castors sera présent dès 11h.

Une seule personne est habilitée à se trouver en cuisine. Elle disposera des équipements nécessaires pour respecter les normes d'hygiène habituelle et les normes sanitaires liées au Covid-19 (gants, sur-blouses jetables, masque, charlotte).

20 tables seront installées et resteront en place. Les enfants seront distancés de 1m50 (1 enfant par table) (chaises et tables installées en ce sens).

Les quatre autres animateurs seront chargés de mettre le couvert des enfants. Ils seront équipés obligatoirement de masques et visières qu'ils devront conserver toute la durée de leur présence sur site. Ils seront équipés de gants lors de cette mise en place.

Les cinq animateurs déjeuneront avant d'aller chercher les enfants dans les locaux MJC. En effet les animateurs devront conserver leurs visières et masques toute la durée de leur présence sur site (11h00-14h30).

Ils procéderont au rangement et à la désinfection de la salle de déjeuner.

Quatre animateurs iront ensuite chercher les enfants à l'école à la sortie des classes. Ils attendront que les enfants rentrant avec leurs parents le midi soient partis et ils prendront en charge ensuite les enfants tout en veillant à ce que la distanciation soit respectée.

Les enfants de l'école maternelle gagneront en premier la salle Chardin. Ils rentreront par l'entrée côté « vestiaires ». Des marquages au sol indiqueront les distances à respecter. Ils se laveront seuls (sous la surveillance d'un animateur) les mains à l'aide de savon. Ils gagneront ensuite leur place et déposeront leur blouson, gilet sur le dossier de leur chaise. Les places seront attribuées par les animateurs et seront gardées jusqu'à la fin de l'année.

Les enfants de l'école primaire rentreront quant à eux par l'entrée principale. Une solution hydro-alcoolique leur sera vaporisée avant de passer à table. Les enfants porteurs de masques seront invités à les enlever. Les masques papier seront jetés. Les animateurs ne pouvant entrer physiquement en contact avec les enfants, il est demandé aux parents de fournir des masques à élastique et jetables s'ils souhaitent que leurs enfants en soient équipés. Les enfants mettront leur masque en tissu dans des sacs plastiques hermétiques (style congélation) que les parents fourniront à leurs enfants.

Ils gagneront ensuite leur place (tout en respectant le marquage au sol) et déposeront leur blouson, gilet sur le dossier de leur chaise. Les places seront attribuées par les animateurs et seront gardées jusqu'à la fin de l'année.

Des affiches rappelant les gestes barrières seront affichées dans tous les espaces occupés par les enfants et seront régulièrement rappelés tout au long du repas.

Les animateurs surveilleront alors les enfants : la nourriture ne doit pas être partagée, l'eau et les couverts non plus. Les cruches ne seront pas posées sur table. Les animateurs serviront à la demande afin d'éviter les manipulations. Les enfants restent à table et seront servis par les animateurs.

Les animatrices assistent si besoin les enfants de maternelle dans leur repas et passage aux toilettes et se lavent les mains entre chaque contact. Des gants seront à leur disposition.

A la fin du repas, les enfants de maternelle quitteront en premier et chacun leur tour la salle. Ils passeront par la sortie côté vestiaires, se laveront les mains avec de l'eau et du savon et attendront dans la zone de distanciation.

Ils sont ensuite conduits, dans la mesure du possible, dehors, afin d'effectuer soit des jeux en respectant la distanciation, ou ils seront reconduits à l'école.

Les enfants du primaire débarrasseront les uns après les autres leurs couverts et passeront par l'entrée principale. Une solution hydro-alcoolique leur sera pulvérisée. Ils attendront ensuite dans la zone de distanciation. Ils sont ensuite conduits, dans la mesure du possible, dehors, afin d'effectuer soit des jeux en respectant la distanciation, ou ils seront reconduits à l'école.

Les quatre animateurs remonteront ensuite salle Chardin et procéderont par binôme au nettoyage des tables et chaises. Un animateur effectuera un premier nettoyage avec les produits désinfectants, le second nettoiera avec un produit virucide. Les chaises seront après ce second nettoyage déposées sur les tables afin de faciliter le nettoyage des sols.

Les sanitaires devront également être nettoyés afin d'accueillir l'accueil périscolaire du soir.

La salle est aérée pendant ce nettoyage.

Tout ce qui a été touché par les animateurs devra faire l'objet d'une désinfection.

Les poubelles de l'entrée sont évacuées très régulièrement.

La dernière personne à quitter la salle procédera à la fermeture de la grande salle et désinfectera les poignées et portes touchées.

Pour information : Le repas est livré par API Restauration la veille et stocké dans le frigo de la cantine.

ACCUEIL DES ENFANTS LE SOIR

L'accueil a lieu à la salle Chardin. Les 2 animateurs seront équipés de masques et visières qu'ils devront conserver toute la durée de leur présence sur site.

Les animateurs iront chercher les enfants à l'école. Ils attendront que les enfants rentrant avec leurs parents le soir soient partis et ils prendront en charge ensuite les enfants tout en veillant à ce que la distanciation soit respectée.

Une prise de température aura lieu

En cas de symptômes ou de fièvre (au-delà de 37,8°C), l'enfant ne sera pas accepté au périscolaire. Les parents seront immédiatement avertis et l'enfant sera isolé du groupe.

L'enfant déposera ses affaires dans l'espace qui lui est réservé et se lavera les mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique (sous surveillance de l'animateur d'accueil).

Un goûter sera donné aux enfants dans les deux espaces réservés. Seront privilégiés les goûters emballés individuellement.

Les enfants se lavent ensuite les mains au savon, un par un, avant de retourner dans leurs espaces dédiés.

Des jeux sans contact seront proposés aux enfants.

Comme pour l'accueil du matin, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de la salle Chardin. Ils devront se signaler à l'interphone présent à droite des portes vitrées. Ils garderont les distances nécessaires en respectant les marquages au sol. L'animateur désinfectera l'interphone à chaque sortie d'enfant.

Les animateurs présents le soir devront nettoyer les zones touchées (lavabo, poignées de portes, matériel...). Ils videront les poubelles avant de partir.

NETTOYAGE DU PERISCOLAIRE

Nettoyage régulier

- Nettoyage à l'aide d'un détergent usuel, rinçage. Insister sur les points et zones de contact fréquents.
- Désinfection avec virucide et conforme à la norme EN 14476.
- Une désinfection avec rinçage pourra être effectuée également avec de l'eau de javel avec un dosage adapté aux circonstances de la désinfection

Fréquence

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises se fera une à trois fois par jour pour les espaces utilisés après le passage des enfants (matinée/midi /soir)

Les zones fréquemment touchées seront nettoyées deux fois par jour par désinfection directe.

Les sanitaires seront nettoyés en matinée et durant le nettoyage de l'après-midi.

Les poignées de porte et de fenêtre, les interrupteurs également.

Une attention toute particulière sera apportée à la cuisine (plan de travail, frigo, four...) et à la vaisselle (plonge) et lave-vaisselle.

Autres actions de nettoyage

Poubelles vidées tous les jours (comme d'habitude)

L'approvisionnement des toilettes en savon liquide et en papier est permanent.

LA COMMUNICATION ET LA FORMATION

COMMUNICATION / FORMATION DES ELEVES AUX GESTES BARRIERES

Avant le 18 mai, les parents recevront une communication leur permettant de sensibiliser leurs enfants à l'application des gestes barrières, de façon à ce qu'ils soient appliqués en permanence dans l'enceinte de l'école et du périscolaire.

Une formation aura lieu le 18 mai auprès des enfants en classe et au périscolaire via des visuels, explications, petits jeux.

Des panneaux de sensibilisation seront positionnés dans les écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'au périscolaire pour rappeler à tous les gestes barrières.

EXIGENCE VIS-A-VIS DES PARENTS

Symptôme évoquant le Covid 19

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid 19 chez leur enfant ou dans sa famille.

IL est demandé aux parents de prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (au-delà de 37,8°C), l'enfant n'ira pas à l'école.

Le personnel enseignant et du périscolaire est équipé de thermomètre permettant de prendre la température sans contact et procéderont de la même manière.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque sous la surveillance de l'enseignant dans l'attente de son retour à domicile ; en maternelle, dans la bibliothèque, en élémentaire, dans le couloir.
- Prise de température avec un thermomètre sans contact.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par l'enseignant de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts depuis les 48h précédant le début des symptômes.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel des locaux et objets touchés dans les 48 heures précédentes.

SIGNALETIQUE POUR LES ELEVES ET LES PARENTS

- Mise en place de panneaux dans chaque école.
- Marquages au sol pour files d'attente avec distanciation devant les entrées des écoles, dans la cours et sous les préaux de l'élémentaire et à l'entrée des locaux du périscolaires.
- Marquage nominatif des crochets de vestiaires, table et chaises de chaque enfant de l'école maternelle, de la position de travail de chaque élève de l'élémentaire.

COMMUNICATION AUPRES DES ENCADRANTS

- Les consignes de distanciation sont affichées.
- Les gestes barrières sont affichés.
- Les salariés de la mairie sont formés et informés de leurs tâches précises.

ANNEXES

Règles de distanciations sous les préaux



Cheminement Maternelle, CP / CE1



Sanitaires respectifs par classes

